

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS8/10
WT/DS10/10
WT/DS11/7

4 octobre 1996
(96-4020)

Original: anglais

JAPON - TAXES SUR LES BOISSONS ALCOOLIQUES

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 2 octobre 1996, adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *Japon - Taxes sur les boissons alcooliques*, AB-1996-2. Ce rapport sera distribué le vendredi 4 octobre 1996 aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Julio Lacarte-Muró en qualité de Président de la section, et MM. James Bacchus et Said El-Naggar en qualité de membres.